Conseil communal du 7 mars 2022 : compte-rendu des principales décisions

La séance débute par l'installation du nouveau Conseil Communal des Enfants et des Jeunes.

Point 3 - Approbation comptes annuels 2021 ADL

Conformément aux statuts de l'Agence de Développement Local de Wanze, les comptes de celle-ci doivent être arrêtés au 31 décembre de chaque année et être présentés au Collège communal en vue de l'accomplissement des formalités d'approbation par le Conseil communal.
Le Conseil communal a approuvé les comptes annuels 2021 de l'ADL.

Point 6 - Comité des Mayeurs de Huccorgne - renouvellement "Marché des Vias" - Gratuité occupation du domaine public et caution

Le Comité des Mayeurs de Huccorgne souhaite relancer, une fois par mois, le marché des Vias sur la place du village d'avril à octobre 2022.

Le Conseil, sur proposition du Collège communal, a marqué son accord sur l'octroi de la gratuité de la redevance communale sur l'occupation du domaine public.

Point 7 - Croix rouge: projet guichet unique - réponse aux inondations - convention

La Croix Rouge de Belgique (CRB) a reçu de nombreux dons à la suite des inondations de juillet 2021. Afin de pouvoir distribuer ceux-ci à la population sinistrée, la Croix Rouge a pris contact avec les autorités communales. Une enveloppe de 70.000€ est destinée aux communes de catégories 2 et celle-ci a pour objectif de donner une réponse aux besoins des sinistrés. Les demandes doivent porter sur un besoin collectif, à usage individuel (état de besoin) et/ou un soutien en personnel.

Dans ce cadre et sur proposition du Collège communal, le Conseil a approuvé la signature d'une convention "Guichet unique" entre la Croix Rouge de Belgique Francophone et la Commune de Wanze.

Point 8 - Plan de Cohésion Sociale (PCS) 2021 : rapport d'activités et rapport financier 2021 – Approbation

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Cohésion Sociale pour l'année 2021, la Commune de Wanze est tenue de justifier l'emploi de la subvention auprès du Gouvernement wallon via la rédaction d'un rapport d'activités et d'un rapport financier.
En 2021, les actions du PCS, comme beaucoup d'autres actions, ont souffert de la crise sanitaire. Certains projets ont dû être suspendus pendant un an voire deux ans.

- Le projet d'alphabétisation et de Fle (Français langue étrangère), qui a pour objectif d'enseigner les bases de la lecture et de l'écriture et qui est dispensé par l'asbl « Réussir à l'école », a pu se poursuivre pendant la crise mais avec des groupes réduits.
- La formation théorique au permis de conduire a pu avoir lieu en 2021. L'asbl « Réussir à l'école » ainsi que le CPAS ont dispensé une semaine de cours de compréhension à la lecture et de remise à niveau du français avant les 12h de cours théoriques dispensés par l'auto-école « Huy motor ».
- Les ateliers culinaires qui ont pour but de sensibiliser, informer et communiquer sur l'importance d'une alimentation saine et équilibrée ont également été maintenus pendant la crise mais le nombre d'inscrits et d'ateliers a été réduit.
- Le module estime de soi qui offre à la population des ateliers sur la confiance en soi et l'image positive de soi via notamment du relooking et des conseils de beauté … n'a pas pu avoir lieu en 2021.
- Le projet qui porte sur l'inclusion des enfants porteurs de handicap au sein des stages de l'asbl « Vive le sport » a bien continué en 2021. Un enfant a été inscrit au stage d'été.
- Le taxi social (Wanzibus) a bien fonctionné également pendant la crise et ce projet est toujours porté par le CPAS.
- La dynamisation du quartier Galand et de la Campagne de Haive, ainsi que le projet « Brin de causette » qui favorise la rencontre dans un lieu de convivialité ont été suspendus en 2021 mais reprendront en 2022.
- Le projet de jardin partagé qui est prévu derrière le quartier Galand n'a pas pu être relancé en 2021.
- La plateforme du volontariat est toujours active via le site : https://volontariatwanze.jimdofree.com/

Le Collège communal a invité les Conseillers communaux à approuver le rapport d'activités 2021 et le rapport d'activités complémentaire - Covid et inondations du Plan de Cohésion sociale.

Point 9 - GAL - occupation de locaux communaux - Place F. Faniel 8 - prolongation de convention d'occupation- Approbation

Le contrat-programme 2014-2020 de l'ASBL Groupe d'Action Local Burdinale-Mehaigne a été prolongé jusqu'à fin 2023. La convention d'occupation de locaux communaux situés Place Faniel 8 au profit de cette asbl est à échéance et doit donc être prolongée jusque fin 2023. Sur proposition du Collège communal, les Conseillers communaux ont signé cette convention.

Point 10 – Diverses voiries 2022 – rue C. Bormans, rue L. Fontaine, Route de Villers : entretien de voiries – Approbation des conditions et du mode de passation
Divers travaux sont prévus dans les rues suivantes :

Rue Charles Bormans à Bas-Oha :

- revêtements en asphalte
- reprofilage ou remplacement de la fondation
- reprofilage de la sous fondation

- mise à niveau d'éléments ponctuels (filets d'eau, bouches à clé,...)
- marquage

Rue Louis Fontaine à Antheit :

- revêtements en asphalte
- reprofilage de la voirie par reprofilage de fondation
- remplacement de filet d'eau
- mise en œuvre et raccordement d'avaloirs
- mise à niveau d'éléments ponctuels (filets d'eau, bouches à clé,...)

Route de Villers à Vinalmont :

- mise à niveau de trapillon
- réfection localisée de la voirie

Le Collège communal a proposé aux membres du Conseil d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Diverses voiries 2022 - rue C. Bormans, rue L. Fontaine, Route de Villers : entretiens de voiries". Le montant estimé s'élève à 222.152,95 € TVAC.

Point 11 – Diverses voiries 2022 – rue des Chênes et rue Léon Maillard : rénovation de trottoirs et voiries – Approbation des conditions et du mode de passation
Des travaux sont prévus dans la rue des Chênes et dans la rue Léon Maillard :

Rue des Chênes :

- Travaux préparatoires et sondages
- Démolitions sélectives des revêtements existants majoritairement en trottoir
- Mise à niveau d'éléments linéaires et ponctuels
- Pose d'éléments linéaires
- Pose de revêtement de trottoirs (pavés béton)
- Purges locales, remplacement local de fondation et sous fondations
- Mise en œuvre de fondation de trottoirs
- Pose d'enduit scellé au MBCF et travaux préalables (asphaltage, comblements de fissures)
- Remises en état diverses

Rue Maillard :

- Travaux préparatoires (dont abattages d'arbres) et sondages

- Démolitions sélectives des revêtements existants majoritairement en trottoir
- Mise à niveau d'éléments linéaires et ponctuels
- Mise en œuvre de fondation de trottoirs
- Pose d'éléments linéaires
- Pose de revêtement de trottoirs (pavés béton)
- Purges locales, remplacement local de fondation et sous fondations
- Pose de revêtement hydrocarboné
- Remises en état diverses

Les Conseillers communaux ont donné leur accord sur le cahier des charges et le montant estimé du marché relatif à ces travaux. Le montant estimé s'élève à 367.546,96 € TVAC.

Point 12 – Marché de fournitures informatiques pour la sécurité du réseau informatique de l'administration – Approbation des conditions et du mode de passation

La Commune de Wanze doit pouvoir bénéficier d'une infrastructure informatique sûre. Considérant qu'il est nécessaire de renouveler les licences du logiciel de backup ainsi que du logiciel antivirus, les membres du Conseil ont approuvé le cahier des charges et le montant estimé du marché "Fourniture informatique pour la sécurité du réseau informatique de l'administration ". Le montant s'élève à 26.499,99 € TVAC.

Point 13 – Achat d'une mini pelle et d'une remorque – Approbation des conditions et du mode de passation

Chaque année, le service travaux doit louer une mini pelle afin de réaliser des interventions en voiries ou en dans les cimetières. Ces locations sont coûteuses car elles représentent un coût annuel de ± 10.000 € par an et engendrent des pertes de temps en déplacements. Dès lors, le Collège communal a proposé d'acheter une mini pelle afin de gagner en frais de location et en flexibilité. Les Conseillers communaux ont marqué leur accord sur le cahier des charges relatif au marché "Achat d'une mini pelle et d'une remorque" pour un montant de 50.000 € TVAC.

Point 14 – Dépenses urgents – Raccordement SWDE des logements situés rue Smal - Approbation

Des raccordements SWDE doivent être effectués afin de pouvoir chauffer de nouveaux logements situés rue Smal. Une extension du réseau est également nécessaire afin de pouvoir les approvisionner en eau. Afin de gagner du temps, l'entreprise Stoffels qui réalise les travaux s'occupera de creuser les tranchées.

Aucun crédit n'étant prévu au budget extraordinaire 2022 pour effectuer ces dépenses, les Conseillers ont approuvé ces dépenses urgentes :

- 1.916,11€ pour les frais d'installation des conduites d'eau de la SWDE,
- 7.2058€ HTVA pour la commande de tranchées auprès de l'entreprise Stoffels.

Point 15 - Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat à l'encontre de la décision du Gouverneur de la Province de Liège relative à la redevance incendie 2015 - Décision d'ester en justice

Suite à l'avis négatif de la Commune de Wanze, le Gouverneur de la Province de Liège a décidé en date du 13 décembre 2021 de maintenir la révision de la quote-part de la Commune de Wanze dans la redevance incendie 2015 (+219.644,19€).

Le Collège communal n'est pas d'accord avec la décision du Gouverneur de la Province de Liège. Afin de sauvegarder les intérêts de la Commune de Wanze, le Collège communal a proposé au Conseil communal d'introduire un recours en annulation auprès du Conseil d'Etat à l'encontre de la décision du Gouverneur afin de faire annuler celle-ci.

Point 16 - ADMINISTRATION - Obligation d'emploi de travailleurs handicapés - rapport 2021 – approbation

A la demande de l'AViQ, l'Administration communale doit établir, pour le 31 mars 2022, un rapport relatif à l'emploi des travailleurs en situation de handicap au 31 décembre 2021. 5 agents reconnus par l'AVIQ travaillent au sein des services communaux, 2 agents bénéficient d'un aménagement des conditions de travail (mi-temps médical). L'Administration communale rencontre donc ses obligations d'emploi des travailleurs en situation de handicap.

Le Collège communal a invité le Conseil à prendre acte de ce rapport.

Point 18 - Enseignement maternel : création d'un demi-emploi : Ecole de Bas-Oha/ Ecole de Wanze-centre-confirmations

Sur proposition du Collège communal, les Conseillers communaux ont confirmé la création d'un demi-emploi à l'école communale de Bas-Oha (organisation de 4,5 classes maternelles) et à l'école de Wanze-centre (organisation de 4 classes maternelles) à partir du 24 janvier 2022.

Point 24 - Achat de deux camionnettes CNG pour le service des travaux - Approbation des conditions et du mode de passation

Deux camionnettes utilisées par le service des travaux sont en mauvais état et datent de plus de 10 ans. Il convient donc de les remplacer par des véhicules motorisés au CNG. Le Collège a proposé aux Conseillers d'approuver le cahier des charges du marché relatif à cet achat pour un montant estimé à 80.000 € TVAC.

Point 25 - Aide au Consortium 12-12 dans le cadre de la guerre en Ukraine - Approbation

Vu la situation de guerre en Ukraine, le Collège communal a proposé aux Conseillers communaux d'accorder en urgence une aide financière de 2500€ au Consortium 12-12 (Caritas International, Croix-Rouge de Belgique, Handicap International, Médecins du Monde, Oxfam Belgique, Plan International Belgique et UNICEF Belgique). Les autorités communales entendent ainsi faire preuve de solidarité avec la population ukrainienne et soutenir les actions menées sur le terrain.

En effet, le Consortium 12-12 a lancé un appel conjoint en vue de réunir les fonds nécessaires au financement d'opérations humanitaires en Ukraine mais également dans les pays voisins confrontés à un afflux de réfugiés estimé à plus d'un million de personnes.

Absences de Mmes Leroy, Faniel et M. Wanet

Unanimité pour l'ensemble des points